



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE de l'association AMAP 100% Villepreux Mercredi 11 octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 11 octobre, à dix-neuf heures trente, se sont réunis à l'espace Petrucciani de Villepreux, les membres de l'association, sur convocation du Président, pour délibération de l'ordre du jour qui leur a été transmis.

À la majorité simple des membres présents, le Président ouvre la séance à 19h35.

1. Rapport moral

Le Président, Jean-Nicolas Morelle-Losson, rappelle que l'AMAP 100% Villepreux existe déjà depuis 7ans et demi. C'est une des plus grosses AMAP de France, qui livre 100 paniers de légumes par semaine pour 180 familles. Clément Bénil travaille également pour l'AMAP de l'Etang-la-ville (50 paniers) et celle de Noisy-le-Roi (30 paniers).

Chaque année, la moyenne de 30% d'adhérents perdus est normalement renouvelée naturellement par les nouveaux entrants.

Le président remercie à la fois la famille DEVELAY qui nous accueille, toutes les semaines, pour les distributions à la ferme de la faisanderie ; et la mairie de Villepreux qui nous met gracieusement à disposition la salle Petrucciani pour tenir notre assemblée générale.

Rappel des principales actions menées par l'AMAP 100% Villepreux au cours de l'année 2023 :

- Janvier 2023 : sur 4 distributions, les fèves « Amap » cachées dans les paniers de légumes ont permis de récompenser en galettes des rois les heureux gagnants.
- Avril 2023 : sur 4 distributions, les fèves « Amap », cachées dans les paniers de légumes, les alvéoles des plateaux d'œufs ou sous les pains, ont encore permis de récompenser les heureux gagnants en chocolats de pâques.
- Organisation d'une « Journée portes ouvertes » chez Clément Bénil le 22 avril 2023.
- Participation au forum des associations de Villepreux, le 9 septembre 2023. Stand très animé qui n'a pas désempli, notamment avec le succès du renouvellement du concours sur le poids du panier de légumes.
- Proposition cette année d'un nouveau contrat « conserves » avec Clément Bénil, notre maraîcher et producteur à Villepreux.
- Reconduction des offres avec nos producteurs déjà engagés par contrat en 2022 : pommes-poires, pain, œufs du mardi et du jeudi, poulets de chair.

Le quitus moral est voté à l'unanimité.

2. Rapport financier

L'état des comptes arrêté au 9 octobre 2023, est présenté pour approbation.

en €

COMPTE DE RESULTAT - Compte courant - 09/10/2023			
CHARGES		PRODUITS	
Achats de matériel	1 100,94	Adhésions	1 760,00
Prestation de service	327,12	Ventes de marchandises	190,00
Cotisations	350,00		
Frais bancaires	26,38		
Virement vers Livret A	-		
Total Charges	1 804,44	Total Produits	1 950,00
Résultat de l'exercice - Bénéfice	145,56	Résultat de l'exercice - Perte	

COMPTE DE RESULTAT - Livret A - 09/10/2023			
CHARGES		PRODUITS	
Virement vers le CC	-	Intérêts	41,44
		Virement depuis le CC	-
Total Charges	-	Total Produits	41,44
Résultat de l'exercice - Bénéfice	41,44	Résultat de l'exercice - Perte	

Résultat de l'exercice TOTAL - Bénéfice	187,00
--	---------------

Synthèse du compte de résultat et bilan 2023 :

Les produits 2023 s'élèvent à 1 950 € et sont composés de :

- 1 760 € de cotisations des adhérents ;
- 190 € liés à la vente des caisses vertes.

Les charges 2023 s'élèvent à 1 804 € et se caractérisent par :

- Des achats pour 1 101 € détaillés ainsi :
 - 374 € de matériel et fournitures diverses (tables, bloc prise, caisses vertes, sacs poubelle, ...etc.),
 - 565 € pour la porte ouverte chez Clément et pour les événements organisés lors des distributions (galettes et chocolats de Pâques),
 - 162 € pour divers cadeaux (au départ de membres du bureau et pour remercier M et Mme Develay de leur accueil). Des prestations de services (cartes adhérents, vidéoprojecteur...) pour 327 € ;
 - La cotisation à AMAP IDF pour 350 €.
 - Des frais bancaires pour 26 €.

Le résultat 2023 est donc excédentaire (146 €).

En matière de Bilan, le résultat de l'exercice, cumulé au report du résultat antérieur permet à l'association de démarrer l'exercice 2024 avec un niveau de trésorerie qui s'élève à 7 444 € :

- 4 392 € sur le compte courant ;
- 3 052 € sur le livret A.

Le quitus financier est voté à l'unanimité.

3. Election du Conseil d'Administration

Membres qui sortent : Aucun.

Membres qui restent :

Maryse BARATIN, Hélène BOUCHEAU, Sylvie BRUNET, Caroline DAVID-HINE, Lisa DARCY, Jean-Louis GRAVIER, Isabelle JARRY, Séverine LEMAIRE, Béatrice LEVEQUE, Laurence MORELLE-LOSSON, Jean-Nicolas MORELLE-LOSSON, Brigitte SIMON-AUFFRET, Patrick VIMEUX, Mary Ellen WESSINGER.

Nouveaux membres : Caroline KRETZMEYER.

Le quitus du nouveau Conseil d'administration est voté à l'unanimité.

Bureau

A l'issue de l'Assemblée Générale, le conseil d'administration s'est réuni pour procéder à l'élection du Bureau. Après délibération, le conseil d'administration décide de maintenir les membres du bureau de l'association à leur poste actuel. Cette décision a été votée à main levée à l'unanimité.

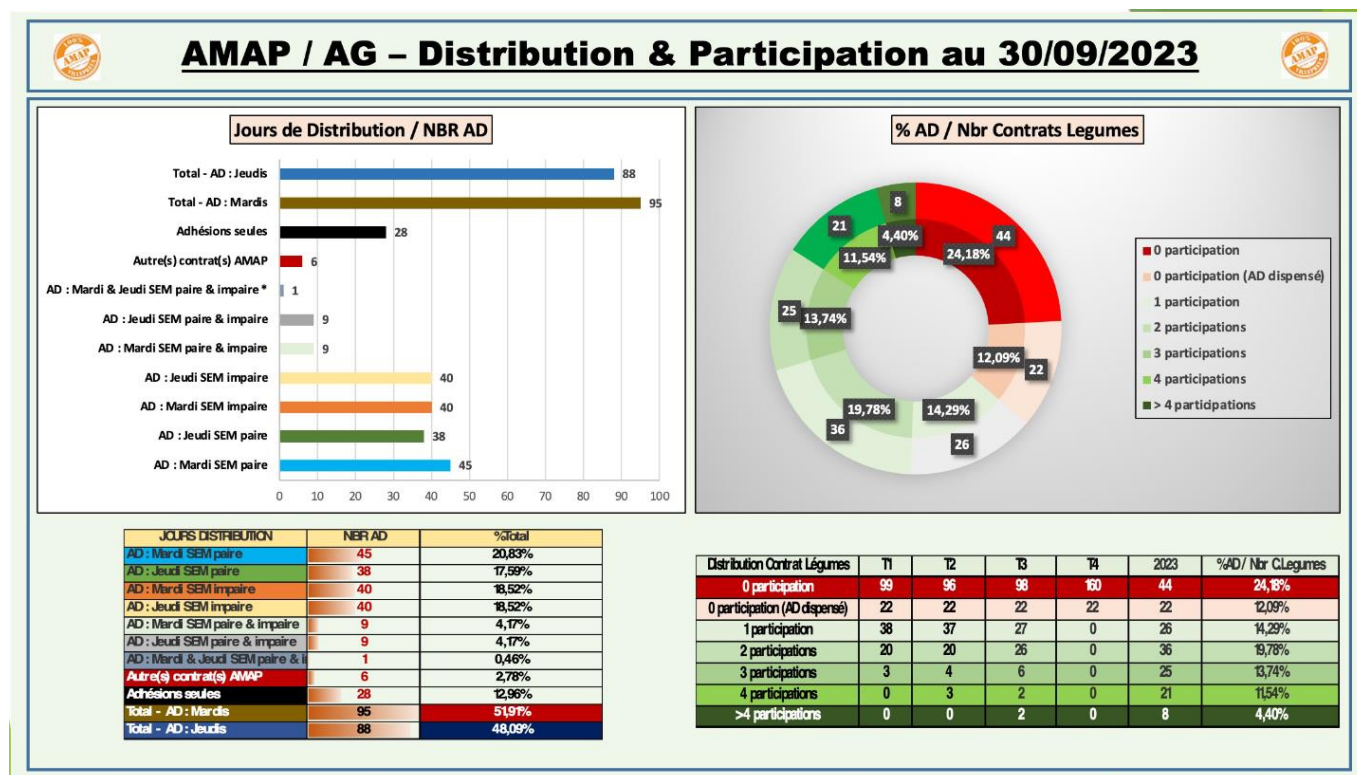
- Président : Jean-Nicolas MORELLE-LOSSON
- Trésorière : Hélène BOUCHEAU
- Secrétaire : Isabelle JARRY

4. Point de situation sur les participations à la préparation des distributions

Le Président, Jean-Nicolas Morelle-Losson, rappelle qu'il est indispensable de participer à la préparation des distributions, et si possible à raison d'au moins 4 fois dans l'année. Certains, trop nombreux, ne respectent pas cet engagement, sans même se préoccuper des conséquences de ce manquement qui perturbe toute l'organisation des distributions.

Pour réaliser ce suivi, deux aménagements sont en place :

- **Les 4 cases sur vos cartes d'adhérents 2023**, qui sont tamponnées par les chefs de distribution lors de vos participations, afin de vous rappeler factuellement où en est votre participation aux distributions.
- **Un suivi et des relances auprès des amapiens n'ayant pas participé aux distributions**, cf ci-après.



Les membres du conseil d'administration sont à votre disposition pour discuter d'une éventuelle difficulté et trouver avec vous le meilleur arrangement.

5. Le mot des producteurs

Les différents producteurs présents ont présenté leurs activités et/ou bilan de leur année :

- Joël Aureglia, œufs du jeudi et poulets de chair
 - Les poulets de chair de novembre n'étant pas à maturité, la livraison sera probablement décalée de 2 à 3 semaines. Le producteur informera les personnes concernées.
- Bruno Mondet, meunier boulanger
 - « Atelier pain » le mardi 14 novembre de 6h30 à 12h, pour participer activement avec Bruno à la confection des pains et viennoiseries. Seulement 2 places, déjà prises. Bruno proposera peut-être d'autres ateliers en 2024.
 - Une « journée porte ouverte » sera probablement organisée au printemps 2024.
 - Bruno travaille les blés de la ferme de Pontaly à Bailly et de la ferme des Beurreries aux Alluets-le-Roi. Cette année il prévoit de travailler de la farine de seigle.
 - Il a réalisé avec une brasserie de Noisy-le-Roi une bière au pain 100% locale
 - À la suite du recrutement d'une pâtissière, son offre s'est enrichie de pâtisseries en boutique
 - Ses projets pour l'année prochaine : travailler des blés anciens, acquérir un nouveau moulin
- Emmanuelle Frémin, arboricultrice
 - La vente de jus de pomme sera proposée prochainement
- Clément Bénil, maraîcher
 - Les fléaux de cette année : punaises sur concombres et aubergines
 - Bonne saison estivale
 - Mise en place d'un programme d'arrosage qui facilite grandement la tâche
 - Le travail avec les chevaux est compliqué et peut se faire seulement de temps en temps
 - Appel à bonne volonté pour participer aux travaux des champs, et aider Clément qui se retrouve maintenant seul, à la suite du départ de son ouvrier agricole. L'idée étant d'avoir des personnes disponibles en semaine et susceptibles d'être appelées à la demande selon besoin.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h35.

Fait le 5 novembre 2023, à Villepreux.

Nicolas MORELLE-LOSSON
Président

Isabelle JARRY-SERIEYS
Secrétaire